

Immeuble de bureaux 1005 Lausanne/VD

Architecte

Jean-Pierre Lavizzari,
EPFL/SIA/SPSAS,
☎ (021) 28 34 64,
Pully

Collaborateurs :
R. Consalès et
M. Macchi

Ingénieurs civils

Bureau technique
Piguet
Ingénieurs-
Conseils S. A.,
Lausanne

Collaborateur :
R. Gerber,
ingénieur EPF

Ingénieurs- conseils

G. Winkler,
bureau technique
électricité
Collaborateur :
M. Pernet, Lausanne ;
Schumacher & Tercier,
bureau technique
sanitaire,
Lausanne ;
R. Widmer,
bureau technique
ventilation,
Lausanne ;
C. Pittet,
bureau technique chauffage,
Lausanne

Sculpteur

H.-J. Gisiger, Lutry

Coordonnées topographiques

538.900 / 152.030

Adresse

Avenue de l'Avant-Poste 4

Conception

1975

Réalisation

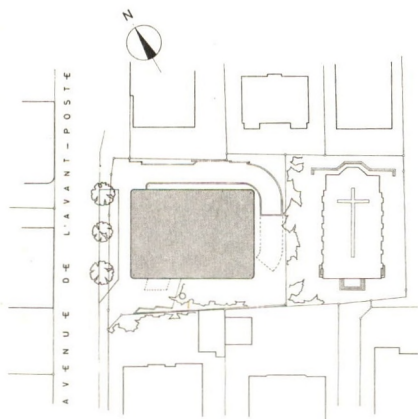
1976-1978



Photos Germond

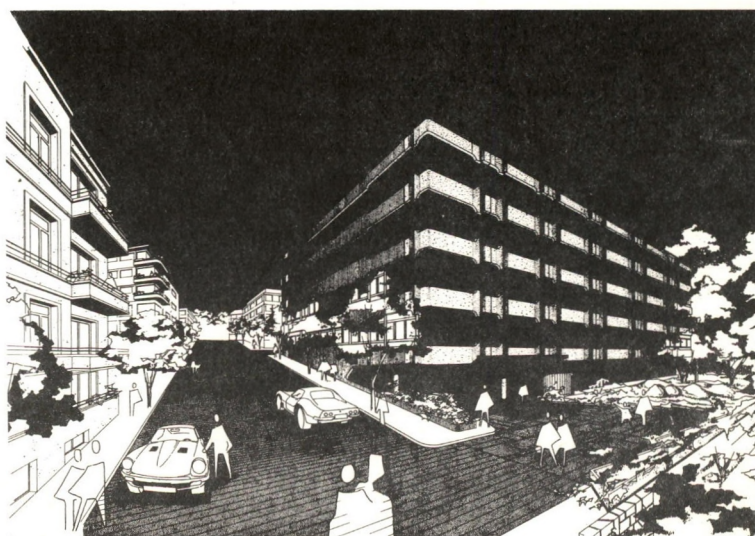
Programme

Immeuble commercial
de bureaux.
Surfaces divisibles
et aménageables au gré
des preneurs.
3^e sous-sol :
locaux techniques et d'archives.
2^e et 1^{er} sous-sol :
parking
88 places de stationnement.
Rez-de-chaussée -
entrée de l'immeuble :
locaux commerciaux
et d'archives.
1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e étages :
surfaces de bureaux à louer.

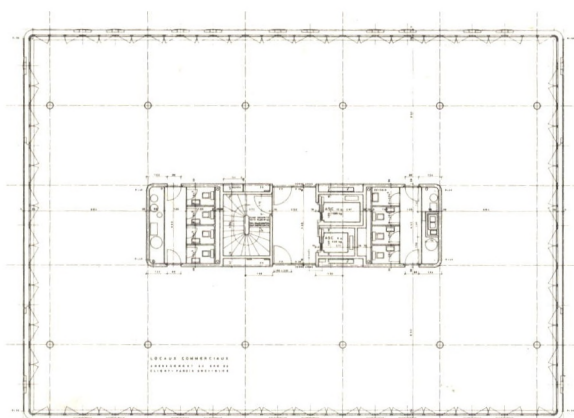


Caractéristiques

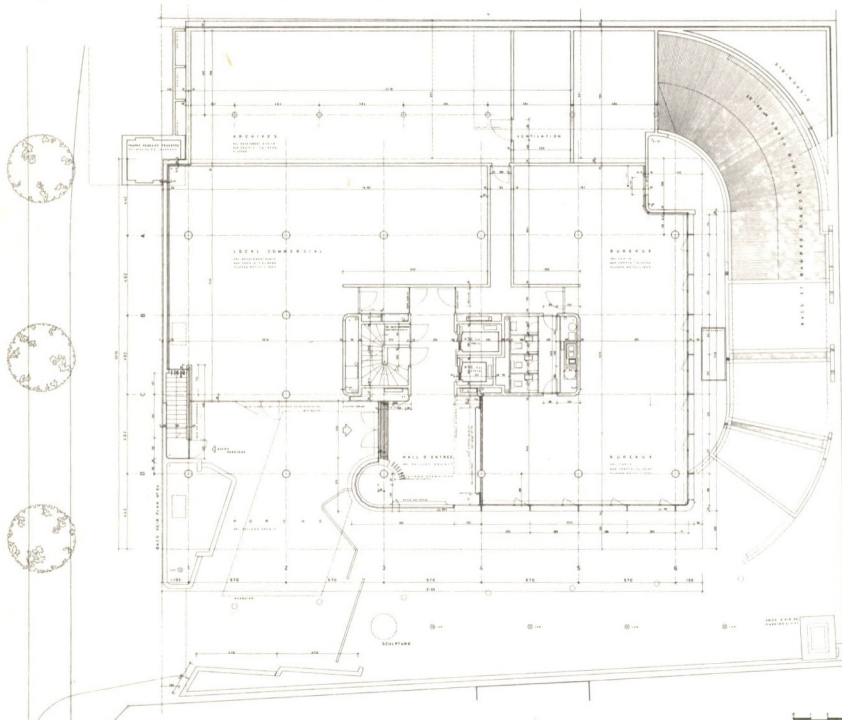
Prix au m ³ (1978)	Fr. 315.—
Cube SIA	22 400 m ³
Surface brute de planchers bureaux	2 875 m ²
Surface du terrain	1 570 m ²



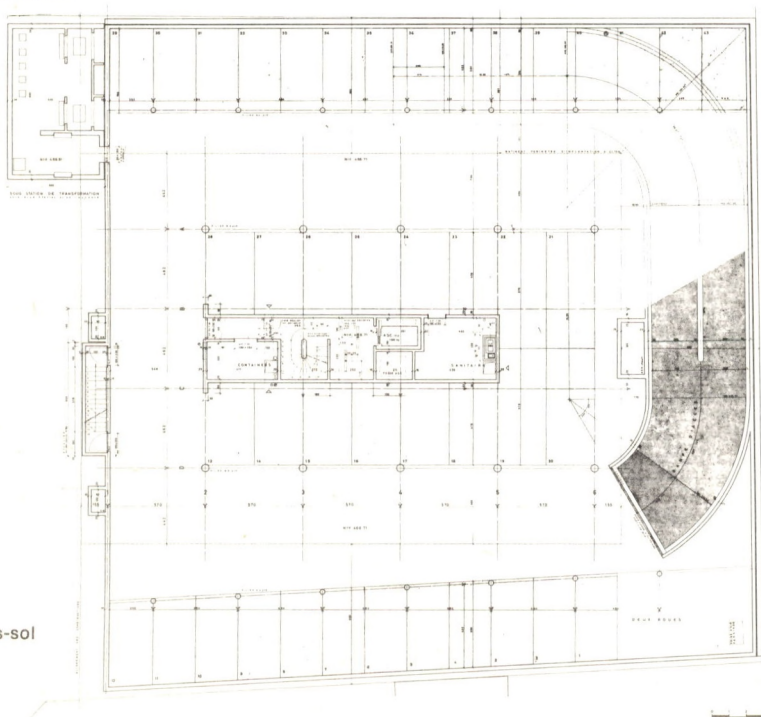
Perspective d'étude



Etage type



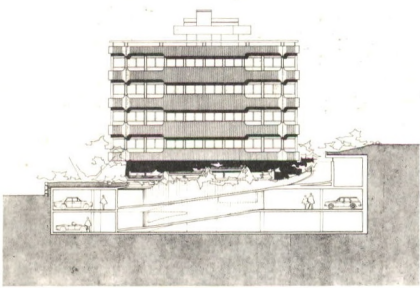
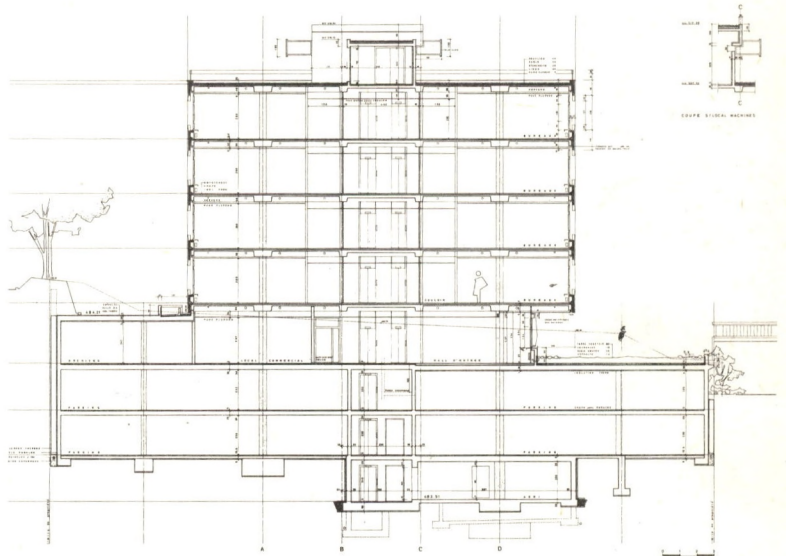
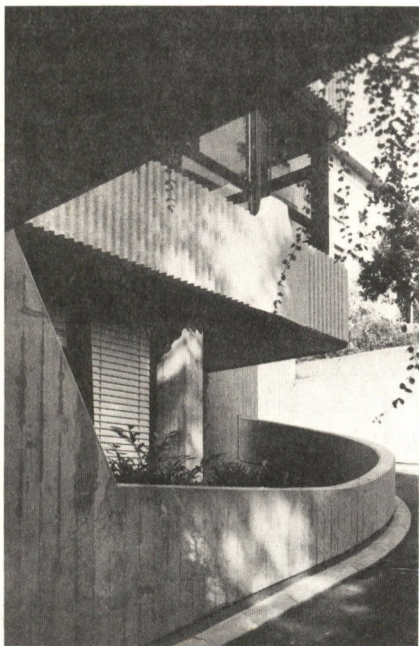
Rez-de-chaussée

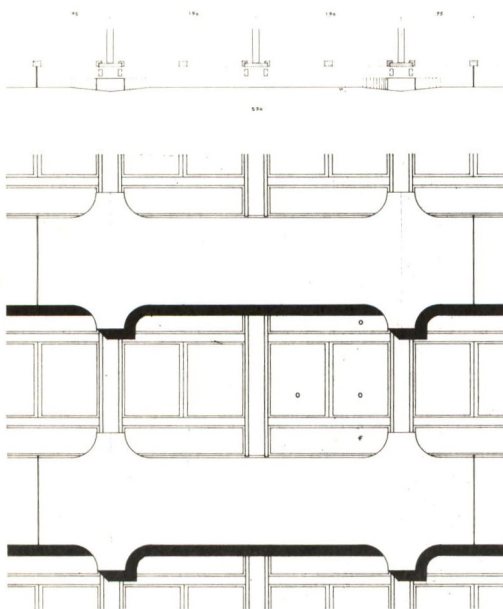


1er sous-sol

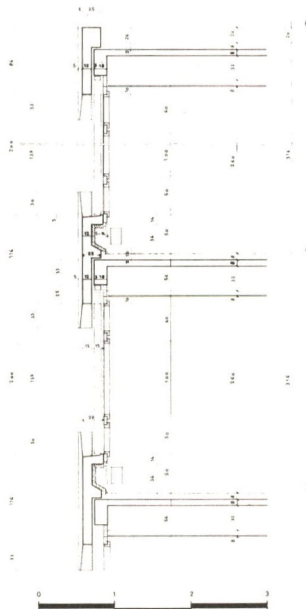


Sculpture H.-J. Gisiger





Eléments de façade



Construction

Fondations

La construction des sous-sols en limite de propriété sur les quatre côtés a nécessité l'exécution, au fur et à mesure des travaux de piliers en pleine masse, de 1100 m² de parois de soutènement en béton armé, créées par des panneaux en damettes ancrées dans la marne molassique en place au moyen de 135 ancrages pré-contraints provisoires de 30 tonnes de 12 m de longueur moyenne. La hauteur des parois atteignait 10 m sur la face amont de la fouille. Avant le bétonnage des murs extérieurs des sous-sols, il a été placé contre les parois de soutènement une tôle ondulée permettant de récolter les eaux au pied des murs d'enceinte.

Les fondations et les sous-sols en béton armé ont été réalisés de manière traditionnelle, dalles plates sur piliers et murs d'enceinte.

Structure

en béton armé, trame des porteurs 5,70 m × 4,50 m, module de 190 cm. Piliers circulaires en béton armé, dalles planes ou nervurées en béton précontraint.

Façades

Allèges en éléments préfabriqués, revêtement marbre lavé, vitrages en aluminium, verre isolant teinté bronze. Stores extérieurs en aluminium.

Plafonds, faux plafonds des bureaux en panneaux métalliques phoniquement isolants, à surface absorbante.

Revêtement de sol des bureaux et hall en tapis aiguilleté.

Locaux sanitaires et circulation en dalle caoutchouc.

Entrée-hall granit poli.

Cloisonnement des bureaux par cloisons mobiles, structure métallique, isolation et plaque de plâtre, revêtement PVC.

Installation

Immeuble non climatisé, chauffage central par convecteur placé sous les allèges.

Ventilation des zones noyaux rez-de-chaussée et étages, parking, archives.

Distribution courant fort et faible par canaux de sol.

Aménagement artistique

Sculpture dans le porche d'entrée par H.-J. Gisiger.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 34 / Novembre 1978